

COMMUNIQUE DE PRESSE du 17 JANVIER 2019

1^{ER} état des lieux du sexisme en France : lutter contre une tolérance sociale qui persiste

Le Haut Conseil à l'Egalité publie ce jour son [1er état des lieux du sexisme en France](#), conformément à la mission confiée par la loi relative à l'égalité et la citoyenneté du 27 janvier 2017. Ce rapport a pu bénéficier des contributions de l'ONDRP, du CREDOC et de la DREES.

Le sexisme est une idéologie qui repose, d'une part, sur le postulat de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes, et d'autre part, c'est un ensemble de manifestations, des plus anodines en apparence aux plus graves (remarques, représentations stéréotypées, sur-occupation de l'espace... jusqu'à entrave à l'avortement, viols, meurtres,...).

Le sexisme une idéologie dangereuse, par ses manifestations et ses effets. Il produit de **nombreux dégâts**, comme par exemple un sentiment de dévalorisation, la modification de leurs comportements avec l'adoption de stratégies d'évitement, une dégradation de leur santé physique (blessures) et psychique. In fine, le sexisme, c'est la source de toutes les inégalités femmes-hommes bien connues aujourd'hui.

Le sexisme est toujours d'actualité, très répandu et pourtant, encore très peu condamné : 4 femmes sur 10 indiquent avoir dernièrement été victimes d'une injustice ou d'une humiliation du fait d'être une femme. A peine 3% des actes sexistes qui tombent sous le coup de la loi font l'objet d'une plainte et seulement 1 plainte sur 5 conduit à une condamnation.

Le sexisme est un ressort fréquent de l'humour. L'analyse réalisée par le HCE sur un échantillon de sketches montre que plus de la moitié d'entre eux mobilise au moins un ressort sexiste : l'on y rit souvent des femmes, mais... sans les femmes. Et l'humour sexiste est fréquent : presque 40% des français.es ont entendu, au cours de l'année 2017, au moins une blague sexiste.

Les injures sexistes sont, elles, une violence du quotidien, que les femmes signalent peu à la police et que la justice condamne très (très) rarement. En 2017, 1,2 millions de femmes ont fait l'objet d'une injure sexiste, soit près d'1 femme sur 20. Dans 64% des cas, l'insulte contient les mots « salope » (27%), « pute » (21%) ou « connasse » (16%). Bien que passibles d'1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende, seules 3% de ces injures font l'objet d'une plainte. En 2017, seulement 4 condamnations pour injures sexistes ont été prononcées.

Le Haut Conseil à l'Egalité appelle au lancement d'un **premier Plan national contre le sexisme 2019-2022** qui porte l'exigence d'**une culture des droits et de l'égalité femmes-hommes** reposant sur 5 axes :

- **Mieux mesurer le sexisme**, par le financement d'une enquête d'opinion annuelle, qui interroge notamment chacun.e sur les actes sexistes dont il ou elle est l'auteur ;
- **Faire reculer le sexisme en permettant de mieux le repérer**, par des campagnes de sensibilisation, la formation des professionnel.le.s, en particulier des médias, des arts et de la communication et par la reconnaissance d'une journée nationale contre le sexisme ;
- **Faire reculer le sexisme en condamnant davantage les auteurs**. Cela implique la formation des professionnel.le.s de la sécurité et de la justice ;
- **Accompagner les victimes de sexisme** en renforçant les financements des associations qui les accompagnent ;
- **Garantir une action publique exempte de tout sexisme** : allocation des financements publics dans une perspective d'éga-conditionnalité, diplomatie féministe – notamment à court-terme par la promotion des droits sexuels et reproductifs des femmes dans le cadre du G7 - et lutte contre le sexisme dans toutes les politiques sectorielles, y compris contre le cyberharcèlement et les discours de haine en ligne.

Selon Danielle Bousquet, Présidente du HCE : « *Le sexisme, ce n'est pas une fatalité et ça n'a rien de naturel. C'est une idéologie mortifère, qu'il faut combattre avec vigueur* ».